



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

La transmission des effets de la crise alimentaire sur les dépenses de compensation : Cas de la Tunisie

By

Akari, Tahar and Jouili, Mustapha

Poster presented at the Joint 3rd African Association of Agricultural Economists (AAAE) and 48th Agricultural Economists Association of South Africa (AEASA) Conference, Cape Town, South Africa, September 19-23, 2010

3rd AAAE and 48th AEASA Conference
19-23 September 2010 CAPE-TOWN-SOUTH AFRICA

**La transmission des effets de la crise alimentaire sur les dépenses de compensation :
Cas de la Tunisie**

Auteurs :

Tahar Akari :

tahar.ak@gnet.tn

*Maitre de conférences, Institut Supérieur d'Administration des Entreprises de Gafsa, Tunisie

*Chercheur, Laboratoire d'Intégration Economique Internationale, Faculté des Sciences
Economiques et de Gestion de Tunis, Tunisie

Mustapha Jouili :

mjouili@yahoo.fr

*Maitre Assistant, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Nabeul, Tunisie

* Post-doctorant, UMR MOISA INRA-Supagro Montpellier, France

Résumé :

En 2006-2008, le monde à connu une véritable crise alimentaire, due à la hausse sans précédent des cours mondiaux des produits alimentaires. En Tunisie, la flambée des cours internationaux des produits alimentaires de base n'a pas tardé à gonfler la facture des importations alimentaires. Celle-ci étant absorbée en partie par l'augmentation des prix à la consommation et en partie à travers l'accroissement des dépenses de la Caisse Générale de Compensation.

Toutefois, l'escalade des dépenses de la caisse ne peut être attribuée à la seule hausse des cours mondiaux. Une tentative de décomposition du coût de compensation consenti par l'Etat fait apparaître l'effet de la situation prévalant dans le marché mondial (prix à l'importation), celui de la politique monétaire (via le taux de change), de l'insuffisance de la production locale et son complément en termes d'importation et enfin des prix locaux à la production et de cession.

1- Introduction

En 2006-2008, une véritable crise alimentaire mondiale, due à la hausse sans précédent des cours mondiaux des produits alimentaires, vient ajouter 105 millions de personnes aux 850 millions déjà éprouvés par la famine et la pauvreté (Peskest *et al* : 2007 ; ODI : 2008). Cela signifie le retour de la faim dans des régions qui, s'accorde-t-on pour affirmer qu'elles s'étaient normalement émancipées. Du coup, la question alimentaire avec une « résurgence des grandes peurs malthusiennes » (Brunel : 2008) marque un nouveau regain d'intérêt dans les débats actuels.

Sans revenir sur les causes de la flambée des prix, largement documentées par ailleurs, est-il, tout de même essentiel de signaler que ce sont les prix des produits échangés sur le marché international, et non ceux des marchés alimentaires domestiques, qui ont augmenté brutalement. L'indice FAO des prix alimentaires, calculé à partir des cours mondiaux exprimés en USD de cinquante-cinq produits alimentaires, a augmenté de 54 % entre le premier trimestre 2007 et le premier trimestre 2008 (FAO, 2008). La hausse des prix à touché en particulier les denrées alimentaires de base : +157 % pour le blé, +140% pour le maïs, +93% pour le riz. Il en est de même pour le lait, les œufs et la viande (avec respectivement +48 %, +26 %, +8 %).

La FAO a dénombré plus de trente pays en crise où la flambée des prix des denrées de base a entraîné des manifestations qualifiées par les médias d'« émeutes de faim ». Ces pays se situent majoritairement en Afrique où les pouvoirs publics sont quasiment dépourvus de moyens pour protéger les populations du choc de la hausse des prix (Fleshman : 2008 ; Von Braun : 2008).

Face à l'envolée des prix les gouvernements ont réagi de plusieurs façons. Se référant à un rapport de l'IFPRI (International Food Policy Research Institute) les réponses des gouvernements peuvent être classées en trois catégories selon leurs actions sur la production, les revenus ou les prix (IFPRI : 2008)

La première catégorie concerne les interventions visant à stimuler la production alimentaire nationale (supply-oriented policies), à travers notamment les subventions aux intrants et/ou le soutien des prix à la production. Ces mesures, dont l'impact ne peut apparaître qu'à long terme, ont été peu fréquentes. En effet, devant l'urgence de la situation, la plupart des gouvernements ont opté pour des mesures de court terme agissant sur les revenus et/ou les prix à la consommation.

Une deuxième catégorie de réponses a consisté à augmenter la disponibilité alimentaire et/ou le revenu des groupes vulnérables (income-oriented policies) grâce à des programmes de protection sociale (rations alimentaires, nourriture ou argent contre travail, programmes de transferts monétaires...). La conduite de ces actions implique incontestablement des coûts administratifs élevés. De surcroît, ils supposent l'existence de préalables à ces programmes et une capacité administrative de ciblage des bénéficiaires et de transfert.

Enfin, les réponses qui se focalisent sur la réduction, à court terme du moins, des prix auxquels sont confrontés les consommateurs (price-oriented policies). Dans le cas d'espèce, les mesures les plus fréquentes se matérialisent par des réductions de tarifs et taxes à la consommation, le contrôle des prix des aliments, les subventions à la consommation, les interdictions d'exportation, les importations alimentaires du gouvernement et la constitution des stocks de réserve. Ces mesures impliquent un accroissement des déficits commercial et budgétaire et des tensions inflationnistes.

En Tunisie, afin d'éviter une pénurie des produits alimentaires de base, l'Etat a poursuivi l'approvisionnement de la population à travers le recours aux importations (céréales et huiles végétales en particulier). L'alourdissement de la facture alimentaire s'est traduit par un accroissement sensible des prix à la consommation et ce en dépit d'une politique active de subvention via l'accroissement des dépenses de la Caisse Générale de Compensation.

L'objectif de ce papier est d'analyser la contribution des différentes variables, outre que la hausse des cours mondiaux, dans l'accroissement des dépenses de la Caisse de Compensation. A la suite de cette introduction, ce papier se structure comme suit : La deuxième section est entièrement dédiée à un bref état des lieux des retombées de la crise alimentaire mondiale sur l'économie tunisienne. Dans la troisième section, moyennant une technique de décomposition appropriée, nous présenterons une estimation des effets intrinsèques des différentes variables qui concourent à la variabilité du volume financier de l'intervention mise en œuvre par la Caisse Générale de Compensation. Enfin, les principales conclusions sont synthétisées dans la quatrième section.

2 : Impacts de la flambée des cours mondiaux sur l'économie tunisienne

Les effets de la flambée des cours internationaux des produits alimentaires de base sont plus prononcés en Tunisie, où la nourriture céréalière est à base de blé, que dans les autres régions où elle est à base de riz ou de maïs. La raison en est que c'est cette denrée qui a vu son prix s'accroître de la manière la plus spectaculaire et la plus exacerbée. Cette flambée n'a pas tardé à gonfler la facture des importations alimentaires. Celle-ci étant absorbée en partie par l'augmentation des prix à la consommation et en partie à travers l'accroissement des dépenses de la Caisse Générale de Compensation.

2-1 Accroissement des importations alimentaires

Après une période de relative stabilité, les prix à l'importation des produits agricoles de base ont connu une augmentation spectaculaire. Entre 2005 et le début de l'année 2008, les prix à l'importation ont été multipliés par 3,69 pour le blé dur, par 2,56 pour le blé tendre et par 2,4 pour l'orge. Quant aux huiles végétales, entièrement importées, leur coût moyen à l'importation est passé de 944 dinars la tonne en 2005 à 1200 dinars en 2007, soit une augmentation de l'ordre de 27%.

**Tableau 1: Evolution des prix à l'importation des céréales
(En dinars/quintal)**

Années	Blé dur	Blé tendre	Orge
2004	26,3	22,8	15,6
2005	22,6	19,8	20,1
2006	36,1	22,9	22,2
2007	54,9	36,0	33,8
2008	83,4	50,7	48,1

Source : Ministère de l'agriculture et INS

Cet état de fait n'a pas manqué de peser par tout sont poids sur la facture alimentaire du pays. En valeur, les importations des céréales ont presque triplé passant de 599 MD en 2006 à 1438

MD en 2008. Celles des huiles végétales sont passées de 286 MD en 2006 à 560 MD en 2008, soit presque un dédoublement. Ainsi, d'une moyenne annuelle de 1011MD en 2001-2005, les importations alimentaires de la Tunisie sont passées à 1321 MD en 2006 et 2600MD en 2008. Sur la période 2006-2008, céréales et huiles végétales ont représenté en moyenne près de 70% de la valeur des importations alimentaires.

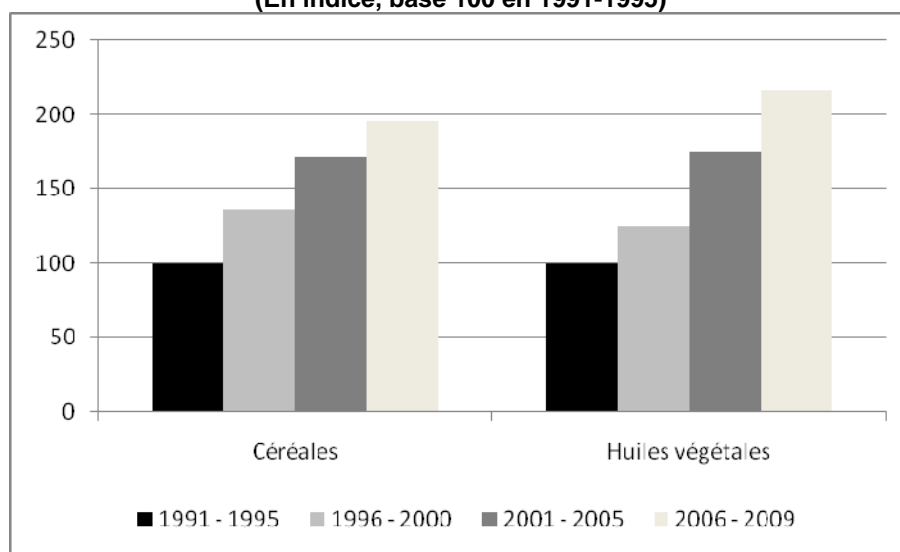
Tableau 2 : Evolution des importations des produits alimentaires (en MD)

	Moyenne 1991-1995	Moyenne 1996-2000	Moyenne 2001-2005	2006	2007	2008
Total importation	495,2	725,1	1011,1	1321,9	2040,9	2600,9
Céréales	187,1	316,8	492,4	599,0	1194,0	1483,5
Huiles végétales	75,3	117,8	185,9	286,7	288,5	560,5

Source : INS plus nos calculs

Signalons que, cette augmentation de la valeur des importations est due en partie à l'accroissement des quantités importées, en particulier, des céréales et des huiles végétales. En effet, entre 2004 et 2008, les importations des céréales sont passées de 1989 à 3042 milles tonnes, soit un accroissement de plus de 50 %. Durant la même période, les importations des huiles végétales sont passées de 256 à 360 milles tonnes, soit un accroissement d'environ 40%. Cet accroissement des quantités importées des céréales et des huiles végétales, est venu ainsi renforcer l'impact de la flambée des cours sur la facture alimentaire.

Figure 1: Evolution des quantités importées des céréales et huiles végétales (En indice, base 100 en 1991-1995)



Source : élaboré à partir des données de l'INS

Non compensée par une évolution parallèle des exportations, l'augmentation des importations s'est traduite par un déficit accru de la balance alimentaire du pays. Excédentaire en 2006, la balance commerciale alimentaire a enregistré un déficit de 325,6MD en 2007 et 751MD en 2008 représentant respectivement 76,5% et 64% du déficit de la balance commerciale des produits agricoles et alimentaires.

2-2 Inflation et hausse des prix à la consommation

Face à cet accroissement des importations, l'une des solutions consiste à répercuter sur les prix à la consommation une partie de la facture. Après des années de stabilité, des augmentations de prix des produits céréaliers sont annoncées le 12 août 2007 : 60 millimes par kg du couscous et des pâtes alimentaires, de 25 et de 30 millimes du kg de semoule et de macaroni, réduction de 50 grammes du poids du pain et de 30 grammes de la baguette. A son tour, l'huile de graine connaît un mouvement similaire et il en est de même du lait et des produits laitiers. Une seconde vague d'augmentations touchant ces produits est survenue en 2008.

Tableau 3 : Evolution des prix de détail de certains produits alimentaires

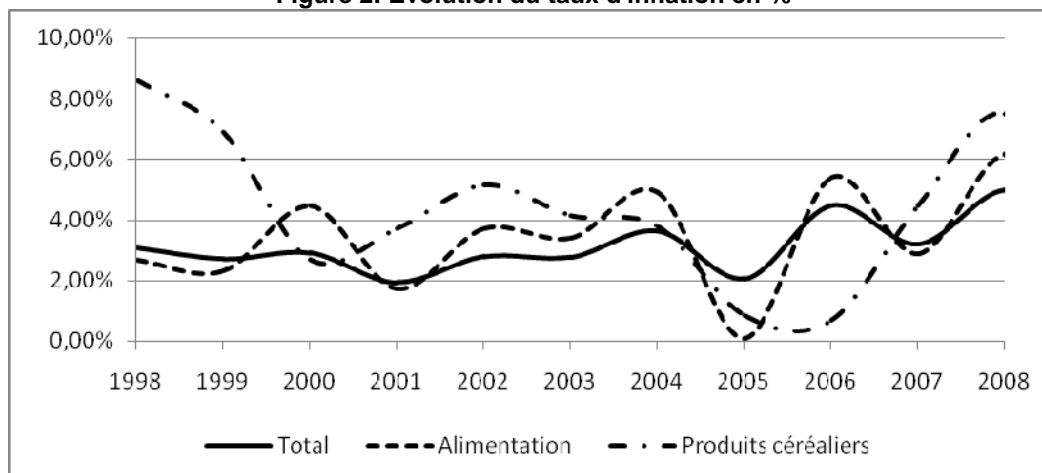
Produits	2004	2005	2006	2007	2008
Couscous (1kg)	735	735	735	760	795
Farine (1kg)	510	510	510	543	560
Macaroni (1kg)	745	745	745	770	805
Pain (1Kg)*	480	480	480	600	600
Semoule (1kg)	420	420	420	433	450
Lait frais (1litre)	667	680	700	738	800
Lait pasteurisé (1litre)	750	750	750	768	900
Beurre (100g)	455	500	500	513	600
Yaourt naturel (pièce)	220	242	242	245	245
Huile de soja (1litre)	730	730	730	779	900

*pour le pain le prix à l'unité est maintenu constant mais le poids est passé de 500 g en 2006 à 400g en 2007

Source : Bulletins Statistiques de l'INS

Ainsi, à partir de l'été 2007, les ménages tunisiens, en particulier les plus pauvres d'entre eux sont désormais aux prises avec une détérioration progressive et rapide de leur pouvoir d'achat. Et, cette tournure est d'autant plus palpable qu'au cours des douze mois, février 2007 à février 2008, l'indice général des prix à la consommation s'est accru de 5,7%, les produits céréaliers de 9,4 % et les produits laitiers de 14,6 %.

Figure 2: Evolution du taux d'inflation en %



Source : élaboré à partir des données de la BCT

A partir de 2005, et après une période de relative maîtrise de l'inflation, la situation s'est renversée. L'envolée des cours mondiaux des produits de base, notamment alimentaires et énergétiques et les fluctuations des taux de change des principales devises se sont traduites par l'apparition des tensions inflationnistes et une augmentation de l'écart d'inflation par rapport à certains pays partenaires et concurrents, surtout ceux de l'Europe occidentale.

Sous l'impact de l'inflation importée, l'évolution des prix à la production et à la consommation s'est accélérée à partir de 2006. Ainsi, sous l'effet du renchérissement des intrants importés et, partant, de la hausse des coûts de production des entreprises, l'indice d'ensemble des prix de vente industriels s'est accru sensiblement, soit 7% en 2006 et 12,2% en 2008. Quant aux produits alimentaires, ils enregistrent une hausse de 5,4% en 2006 à 6,2% en 2008. Cette évolution est imputable, principalement, à l'accroissement des prix des huiles (12,2% contre -14,7% en 2007), du lait et dérivés (14,8% contre 4,1%), ainsi que ceux des céréales et dérivés (7,5% contre 4,5%).

Ainsi, le taux d'inflation, proche de 2% en 2005, a plus que doublé (4,5%) en 2006 pour atteindre 5,3 % 2008. Cette pression inflationniste aurait pu être beaucoup plus alarmante en l'absence d'une politique budgétaire tolérant un accroissement sensible, voire même un dérapage des charges de la Caisse Générale de Compensation.

2-3 : l'absorption du choc par la caisse de compensation

La Caisse Générale de Compensation (CGC) a été instituée en 1970 comme instrument d'intervention conjoncturelle destiné à stabiliser les prix des produits de base. A travers l'instauration de cette caisse et les modalités d'intervention qu'elle implique, le but était de

réduire les effets des fluctuations des prix (surtout à l'importation) des produits de première nécessité, permettant ainsi de préserver le pouvoir d'achat des certaines catégories de la population et de contenir l'inflation.

Depuis le milieu des années quatre-vingts, une restructuration de la CGC a été engagée dans l'objectif de contenir le coût économique de la subvention en harmonie avec les capacités financières du pays (soit autour de 1% du PIB, à moyen terme). Bénéficiant d'une tendance plutôt baissière des prix agricoles mondiaux ou, au plus, des augmentations modérées, la restructuration de la CGC a permis une relative maîtrise de ses charges budgétaires tout au long de la période 1985-2005, non sans maîtrise de l'inflation, en particulier durant la période 1995-2005.

A partir de 2005, bien que la flambée des cours mondiaux des produits de base à été en partie absorbée par l'inflation, une escalade des dépenses de la CGC n'a guère pu être évitée. En effet, face à de la hausse des cours mondiaux, les dépenses de compensation devraient atteindre, pour les céréales, 433 millions de dinars en 2007 contre 240 millions de dinars en 2006. S'agissant de l'huile végétale, ces dépenses passeraient à plus de 100 millions de dinars contre 69 millions de dinars en 2006. Ainsi, la hausse brutale des cours de ces produits agricoles et l'absorption du choc par la compensation ont donné lieu à une augmentation rapide de l'intervention de la Caisse dont le montant a atteint près de 600 MD en 2007 contre 321 MD en 2006 et 243 MD en 2005.

Tableau 4 : Evolution des dépenses de la CGC

	Moyenne 1996-2000		Moyenne 2001-2005		2006		2007		2008	
	En MD	En %	En MD	En %	En MD	En %	En MD	En %	En MD	En %
Céréales	212,6	67,7	160,4	67,8	239,5	74,5	433,0	75,8	862,2	84,0
Huiles végétales	60,8	19,4	54,0	22,8	69,0	21,5	126,6	22,2	156,7	15,3
Lait	18,7	6,0	7,3	3,1	0	0	0	0	0	0
Sucre	6,8	2,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	13,9	4,4	14,9	6,3	12,9	4,0	11,4	2,0	6,7	0,7
Total	314,0	100	236,6	100	321,4	100	571,0	100	1026	100

Source : Rapports annuels de la BCT plus nos calculs

La poursuite de la flambée des cours et leur absorption par la même Caisse devraient faire passer ce montant à 780 MD, soit 1,43% du PIB, comme prévu par le budget de l'Etat pour l'année 2008. Mais il s'avère que c'est insuffisant et l'enveloppe sera dépassée de quelques 300 MD, pour se situer autour de 1048 MD, dont 862 MD seront réservés aux seules céréales. Et si cet effort de compensation a absorbé, en 2007, quelque 1,3 % du PIB, en 2008, ce ratio

devrait monter à 2,5 %, soit un taux correspondant à celui de la fin des années 1970-début des années 1980.

Notons enfin que, l'accroissement des dépenses de la Caisse de compensation est aussi lié à une augmentation des quantités importées notamment des céréales. Ainsi, dans une tentative de stimuler la production locale des céréales, les pouvoirs publics ont procédé à une revalorisation des prix à la production.

Pendant de nombreuses années, les prix à la production des céréales n'ont pas connu de revalorisation. Il faut attendre 2005 pour assister à une augmentation de un dinar par quintal pour tous les produits céréaliers (soit, en pourcentage, à peine 4 %) après leur stagnation durant cinq années successives. La revalorisation suivante aura lieu en 2007, mais elle est de faible ampleur par rapport à l'évolution des cours mondiaux. Une revalorisation encore plus remarquable concernera l'année 2008. Elle se fera en deux temps, un premier pour annoncer l'augmentation des prix à la production, la seconde pour annoncer l'octroi d'une prime exceptionnelle pour la saison au titre de la « prompte livraison » de la récolte aux structures de collecte de l'Office des Céréales à hauteur de 15 dinars par quintal pour le blé dur, 10 dinars pour le blé tendre et 10 dinars pour l'orge.

**Tableau 5 : Evolution des prix à la production des céréales 2004–2008
(En dinars/quintal)**

Années	Blé dur	Blé tendre	Orge
2004	29,5	26,0	17,0
2005	30,5	27,0	18,0
2006	30,5	27,0	18,0
2007	32,8	28,5	20,0
2008	55,0	45,0	40,0

Source : Ministère de l'agriculture « Annuaire des statistiques agricoles »

Cette revalorisation, qui peut apparaître spectaculaire (elle est supérieure à 50 % pour toutes les céréales et atteint même 100 % pour l'orge) n'a pas eu d'effet sur la production locale. L'effet positif attendu d'une telle revalorisation sur la production locale est contrecarré par l'augmentation des coûts de production concomitante à la même flambée des cours mondiaux, notamment ceux des hydrocarbures. Par ailleurs, il importe de signaler que la production céréalière est fondamentalement handicapée par la faiblesse des rendements, les aléas climatiques, l'inégalité des structures foncières, l'accès insuffisant des exploitants au financement et aux services d'appui (Akari : 2007, Jouili : 2008). Dans ces conditions notoirement marquées par un télescopage de plusieurs contraintes, une simple action sur les prix ne peut être, à elle seule, porteuse de solution miracle en matière de rendement.

3 : Décomposition de la variation des dépenses de la CGC

3-1 Méthodologie

La variabilité des dépenses consenties par la CGC pour soutenir les prix des produits alimentaires est, dans l'ensemble, perçue comme une forme de régulation déployée par l'Etat pour soutenir le pouvoir d'achat des couches sociales modestes. Néanmoins, appréhender cette variabilité d'une manière globale confine l'analyse dans des considérations budgétaires à caractère purement comptable et finit par occulter la vraie nature des facteurs qui en sont à l'origine. Or, c'est justement l'identification de ces facteurs qui peut fonder une explication fiable de l'allègement ou de l'alourdissement des allocations budgétaires consenties au titre de la compensation. En effet, à travers l'intensité de sa contribution, chaque variable est finalement l'expression d'un phénomène économique particulier. A titre d'illustration, la variation des quantités importées n'est autre que l'expression du degré de dépendance alimentaire, l'accroissement des prix à l'importation traduit l'effet de la conjoncture qui marque le marché mondial à une période donnée, l'appréciation ou la dépréciation du taux de change capte l'effet véhiculé par la politique monétaire et enfin la revalorisation des prix à la production offre un indice majeur pour apprécier la volonté politique en matière de développement de la production agricole locale et donc de construction d'une sécurité alimentaire.

Dans le cas d'espèce, le montant des affectations budgétaires de l'Etat au titre de la compensation des prix des produits alimentaires à base céréalière est variable d'une année à l'autre. Il dépend, de toute évidence, de plusieurs variables, en l'occurrence le taux de change, le prix d'importation libellé en devises (le dollar), le prix à la production, le prix de cession, les quantités importées et la part de la production locale transformée en denrées alimentaires et bénéficiant encore de subvention. Ce sont principalement le pain subventionné et les pâtes alimentaires.

Tant pour le blé dur que pour le blé tendre, le montant annuel global de la subvention peut être estimé moyennant l'expression suivante :

$$S = (P_m * N - P_c) * Q_m + (P_p - P_c) * Q_l$$

Avec :

S : Valeur annuelle de la subvention.

P_m : Prix annuel d'importation libellé en dollars.

N : Le taux change annuel moyen.

P_c : Le prix de cession qui représente le prix appliqué par l'Office des Céréales aux approvisionnements des minotiers en blé dur et tendre.

Q_m : La quantité de blé dur ou de blé tendre importée par année.

P_p : Le prix à la production qui représente le prix payé par l'office des Céréales aux exploitants agricoles pour les quantités que ces derniers lui vendent.

Q_l : La part de la production locale de blé dur et de blé tendre vendue à l'Office des Céréales (estimée à 60% de la production totale).

En appliquant la technique des développements limités d'ordre 1 à l'expression supra, il devient possible d'entreprendre la décomposition de la variation globale de la subvention en autant de contributions partielles que de variables entrant dans son expression de base.

Ainsi, la variabilité annuelle de la subvention s'exprime comme la somme de six effets partiels et se présente comme suit :

$$\Delta S = \Delta P_m * N * Q_m + \Delta N * P_m * Q_m + \Delta Q_m * (P_m * N - P_c) + \Delta P_p * Q_l + \Delta Q_l * (P_p - P_c) + \Delta P_c * (Q_m + Q_l)$$

Avec :

$\Delta P_m * N * Q_m$: Effet prix international

$\Delta N * P_m * Q_m$: Effet taux de change

$\Delta Q_m * (P_m * N - P_c)$: Effet quantité importée

$\Delta P_p * Q_l$: Effet prix à la production

$\Delta Q_l * (P_p - P_c)$: Effet production locale

$\Delta P_c * (Q_m + Q_l)$: Effet prix de cession

Les données statistiques relatives l'enveloppe budgétaire annuelle de la CGC est d'un niveau d'agrégation tel qu'elles n'indiquent que le niveau de dépense annuelle affectée aux produits céréaliers. Pourtant, l'orge qui est pris en compte dans cette catégorie fait partie des produits d'alimentation humaine et animales. A fortiori, le blé tendre et le blé dur ne sont guère individualisés. Par conséquent, on s'appuiera sur les données globales du Ministère de l'Agriculture et de la Banque Centrale de Tunisie pour entreprendre l'estimation des effets partiels affectant séparément le blé tendre et le blé dur et ce moyennant l'approche ci-avant présentée.

2- 2 : Résultats et interprétation.

Les résultats de la décomposition sont synthétisés dans le tableau suivant :

Tableau 6 : Décomposition de l'effet des différentes variables (en %)

Années	Blé tendre						Blé dur					
	F_m	N	Q_m	F_p	Q_i	F_c	F_m	N	Q_m	F_p	Q_i	F_c
1998	-72	+12	00	00	-15	-26	-01	+09	+59	00	+85	+52
1999	-36	+11	-04	00	-135	+57	-54	+08	-17	00	-24	+12
2000	+05	+36	+14	+18	+50	+06	-25	+36	+09	+16	+82	00
2001	+17	+11	-01	00	-118	-10	+56	+15	+01	00	-27	-03
2002	-05	-01	00	00	+94	+12	+43	-06	+45	00	+108	+90
2003	+130	-63	-37	00	-22	-182	+52	-39	-17	00	-42	+55
2004	+90	-20	+08	00	+28	-90	00	-16	+24	00	-82	-10
2005	-27	+06	00	+13	-53	-40	-24	+27	-17	+17	-106	-03
2006	+30	+03	+03	00	+33	+32	+40	+05	+07	00	+45	-03
2007	+41	-03	+01	+10	-16	+67	+67	-03	+13	+09	-13	-01
2008	+84	-10	+01	+61	+05	-39	+110	-11	+14	+21	+14	+37

Source : nos calculs

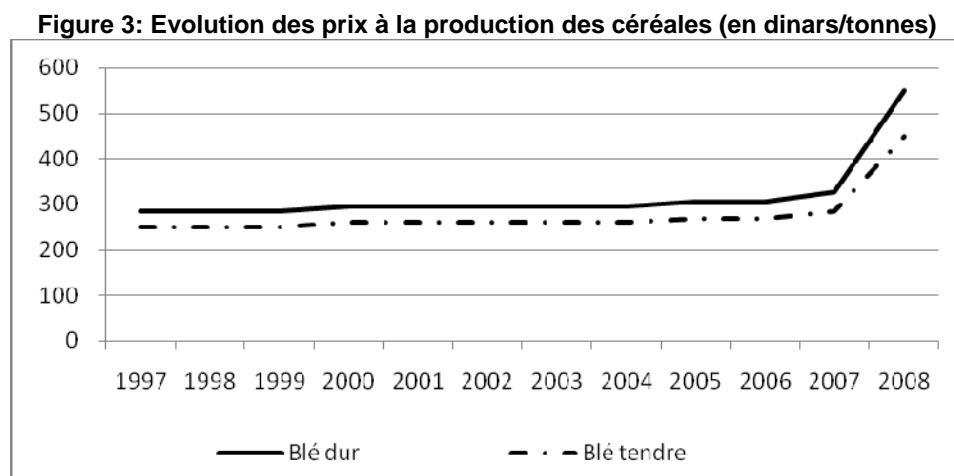
Notons tout d'abord que, l'interprétation des résultats est délicate et appelle les précisions suivantes :

Pour le taux de change, une variation à la baisse (hausse) traduit une appréciation (dépréciation) de la monnaie locale. Dans le cas d'une appréciation, cette variable de politique monétaire enregistre une variation interannuelle négative et elle allège donc "la facture alimentaire" et constitue, de ce fait, un levier appréciable pour altérer toute éventuelle flambée de prix. Toutefois, si les variations diverses des autres facteurs se synthétisent, en définitive, par une variation interannuelle négative de la subvention estimée, alors l'effet taux de change est révélé par sa positivité. A l'opposé, lorsqu'à ce même type de variation est associée une variation globale positive de la subvention, l'effet partiel du taux de change est révélé par un signe négatif.

Ce raisonnement est à inverser dès qu'il s'agit d'une variable qui, par son accroissement interannuel, concourt au regain d'importance de la charge financière de soutien. L'effet des prix mondiaux en est une illustration en ce sens qu'un renchérissement du cours mondial d'une denrée alimentaire coïncidant avec, par ailleurs, un accroissement global des dépenses de compensation confère un signe négatif à l'effet partiel du prix mondial donnant l'apparence trompeuse de l'existence d'une contribution avantageuse de cette variable et vice versa.

Ceci étant, l'analyse empirique fait ressortir quelques résultats particulièrement édifiants :

Le prix à la production a toutes les caractéristiques d'un "prix politique", et à ce titre, son utilisation comme instrument de maîtrise de la composante alimentaire du coût salarial de la classe ouvrière est évidente. Ainsi, en dehors des quelques revalorisations ponctuelles, le prix à la production est, pour les deux céréales, quasi-stagnant sur toute la période concernée.



Source : Ministère de l'agriculture et INS

C'est ce qui explique que son effet est souvent nul sauf pour les quatre fois où il a été actualisé. Par ailleurs, signalons que, si les prix à la production de ces deux céréales enregistrent toujours des variations simultanées à la hausse, les proportions accusent de légères différences.

A l'opposé, toutes les autres variables produisent des effets, certes d'intensités variées sur l'effort de compensation déployé par l'Etat, mais non moins certains.

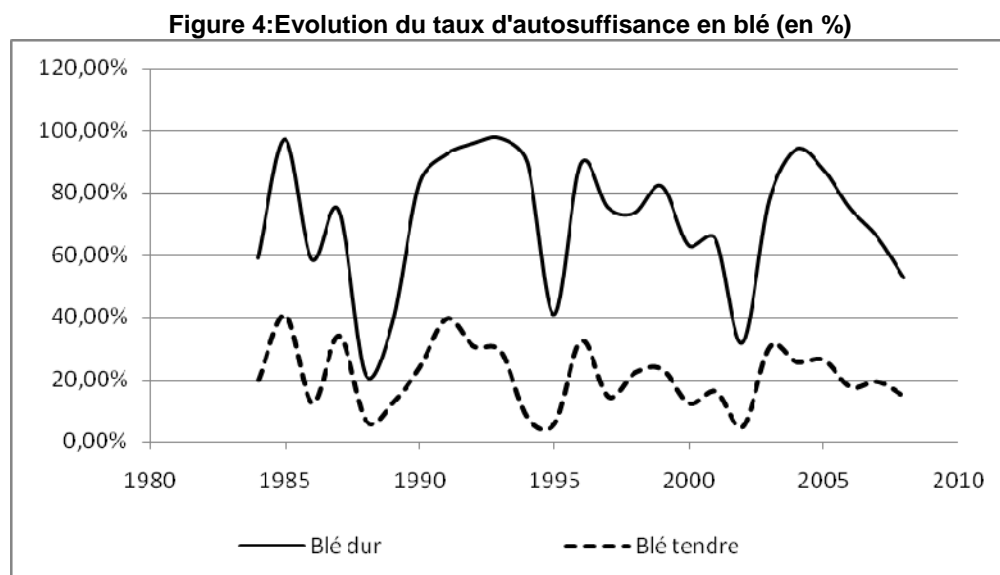
Durant cette période, la politique monétaire et la conjoncture du marché mondial développent des effets tantôt concordants tantôt contrastés. Ainsi, le taux de change a varié de sorte à avoir alterné quatre années d'amplification du cours mondial, trois années d'allègement suivi de deux nouvelles années désavantageuses puis encore deux années avantageuses.

Parallèlement, les cours mondiaux n'ont été avantageux que durant le tiers de la période observée. Et en tout cas, depuis 2002, la Tunisie a commencé à endurer de plein fouet la crise alimentaire dont les développements sont, par ailleurs, loin d'atteindre leur terme.

Notons que, pour les deux céréales, l'analyse de la décomposition des effets des mêmes variables présente incontestablement des similitudes ne serait ce qu'en matière de logique d'interprétation. De surcroît, non seulement le mécanisme du taux de change et donc celui de la transmission de la politique monétaire est identique, mais la caractéristique du marché mondial des céréales est singulière tant pour le blé dur que pour le blé tendre.

L'effet du recours aux approvisionnements extérieurs est le plus souvent limité, dans le cas du blé tendre, sauf pour 2003 où un avantage conséquent a été noté et il résulte d'une baisse notable des importations suite à une récolte exceptionnelle. A l'encontre, la variation de la quantité importée du blé dur a toujours eu un effet, relativement plus important, sur la subvention allouée à cette denrée.

Cette situation s'explique par le fait que le recours de la Tunisie à l'importation de blé dur est, dans l'ensemble et d'une manière constante, autrement moins prononcé que celui correspondant au blé tendre. En effet, le taux d'autosuffisance, variable d'une année à l'autre, se situe au tour d'une moyenne de 72%, pour le blé dur, contre une moyenne de 21% pour le blé tendre.



Source : Ministère de l'Agriculture et INS

Le prix de cession appliqué par l'Office des Céréales, il dénote, quant à lui, une variabilité tout à fait notable. Faut-il préciser que toute chose étant égale par ailleurs, toute variation à la hausse de cette variable peut s'interpréter comme un rétrécissement de la politique de soutien des prix dont la contrepartie est forcément l'imputation de cette même part au consommateur. Signalons enfin que, la différenciation des résultats relatifs au blé tendre et ceux correspondant au blé dur ne porte, en dernier ressort que sur les proportions des écarts de variabilité enregistrés par les différentes variables. Ainsi, mis à part l'effet du prix à production dont la fréquence de nullité tient aux mêmes raisons, tous les autres effets sont présents mais largement atténués pour le blé dur.

4- Conclusion

Depuis quelques années, le monde est profondément secoué par une crise alimentaire dont l'ampleur est telle que pour beaucoup de pays, elle remet à l'ordre du jour le spectre de la famine. Elle se traduit par une flambée généralisée des principaux produits alimentaires de base.

Durant les six décennies passées, la Tunisie a multiplié l'expérimentation de politiques dites de "développement agricole" ou encore de "modernisation de l'agriculture". Toutefois, au regard de la constance du recours aux approvisionnements extérieurs en matière de céréales, la Tunisie présente toutes les caractéristiques d'un pays résolument acculé à une dépendance alimentaire. Du coup, elle est stigmatisée de plein fouet par les effets néfastes de la crise alimentaire mondiale.

Dans ce papier, nous avons montré, dans un premier temps, comment le télescopage de la dépendance alimentaire avec la flambée des prix des produits alimentaires a fini par ébranler la politique de compensation portant une menace sérieuse à sa poursuite. Ce qui, de toute évidence compromet toute la politique de régulation sociale.

En deuxième lieu, nous nous sommes interrogés sur les mécanismes de transmission des effets de la crise alimentaire. Pour cela, une tentative de décomposition du coût de compensation consenti par l'Etat a été entreprise. Elle a fait apparaître l'effet de la situation prévalante dans le marché mondial (prix à l'importation), celui de la politique monétaire (via le taux de change), de l'insuffisance de la production locale et son complément en termes d'importation et enfin des prix locaux à la production et de cession.

Références

Akkari, T (2007) « Le changement technologique dans l'agriculture tunisienne » Thèse d'Etat, Sciences Economiques, FSEG Tunis

Banque Centrale de Tunisie « Rapports Annuels », Publication annuelle de la BCT, http://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/francais/publications/hist_publication.jsp

Banque Centrale de Tunisie « Statistiques Financières » Publication trimestrielle de la BCT, http://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/francais/publications/hist_publication.jsp

Brunel S. (2008) « La nouvelle question alimentaire » Hérodote Vol. 4, n°131, p. 14-30

FAO (2008) « La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture ». Rapport annuel, FAO, Rome, <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/i0100f/i0100f.pdf>

FAO (2008), « La Flambée des prix des denrées alimentaires. Faits, perspectives, effets et actions requises ». Document pour la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale. HLC/08/INF/1 <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/013/k2414f.pdf>

Fleshman M. (2008), « Flambée des prix alimentaires en Afrique : Mesures d'urgence et investissements agricoles », *Afrique Renouveau*, vol. 22, n° 2.
<http://www.un.org/ecosocdev/geninfo/afrec/french/vol22no2/ar-22vol2-francais.pdf>

Institut Nationale de la Statistique (INS), Tunisie « Annuaire Statistiques de la Tunisie », Publication annuelle de l'INS, <http://www.ins.nat.tn/indexfr.php>

Institut Nationale de la Statistique (INS), Tunisie, « Bulletins Mensuels de la Statistiques », Publication mensuelle de l'INS. <http://www.ins.nat.tn/indexfr.php>

International Food Policy Research Institute (2008) « Global Food Crises: Monitoring and Assessing Impact to Inform Policy Responses» Food Policy Report, IFPRI, Washington, D.C. September, http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/pr19_1.pdf

Jouili. M (2008) « Ajustement structurel, mondialisation et agriculture familiale en Tunisie ». Thèse, Economie, Université Montpellier1.

Ministère de l'Agriculture, Tunisie « Annuaire des statistiques Agricoles» Publication annuelle

Overseas Development Institute (ODI) (2008) « Rising food prices: A global crisis. Action needed now to avert poverty and hunger» Briefing Paper, ODI, vol 37, London.

Peskett.L., Slater R., Stevens C. et Dufay A. (2007) « Biofuels, agriculture and poverty reduction», *Natural Resource Perspective*, vol. 107, ODI, London.

Von Braun J. (2008) « Que faire face à la flambée des prix alimentaires? » Discussion brief, IFPRI, Washington D.C., <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/bp001fr.pdf>

ANNEXE

Tableau A1: Statistiques générales, blé dur

Années	Quantité importée en quintal	Prix à l'importation en Dinars/quintal	Prix à l'importation en \$/quintal	Quantité locale en quintal	Prix à la production en dinars/quintal	Prix de cession en dinars/quintal
1997	2385000	22,9	22,725	10900000	28,5	17,305
1998	3929000	25,7	22,660	11700000	28,5	18,762
1999	2490000	18	15,585	7100000	28,5	19,512
2000	4286000	18,1	13,900	9400000	29,5	19,512
2001	5016000	23,2	16,436	3700000	29,5	19,408
2002	7721000	25,4	17,944	16400000	29,5	22,834
2003	4713000	26,6	20,202	14000000	29,5	24,569
2004	8940000	26,3	20,202	12900000	29,5	24,337
2005	1830000	22,8	19,450	10300000	30,5	24,264
2006	3408000	27,1	23,100	11800000	30,5	24,176
2007	6092000	54,9	42,700	7300000	32,8	24,003
2008	6592000	83,4	58,500	8500000	55	28,468

Source : INS et Ministère de l'agriculture

Tableau A1: Statistiques générales, blé tendre

Années	Quantité importée en quintal	Prix à l'importation en Dinars/quintal	Prix à l'importation en \$/quintal	Quantité locale en quintal	Prix à la production en dinars/quintal	Prix de cession en dinars/quintal
1997	967000	17,8	16,180	1560000	25	17,75
1998	927000	15,7	13,194	1500000	25	17,3
1999	837000	13,2	11,311	840000	25	18,573
2000	970000	14,9	11,564	1080000	26	18,732
2001	953000	17,7	12,451	300000	26	18,391
2002	1014000	17	11,673	2040000	26	20,412
2003	773000	17,9	13,942	1980000	26	18,91
2004	954000	22,8	18,299	2040000	26	18,162
2005	950000	19,8	14,833	1320000	27	16,1
2006	1058000	22,9	18,010	1620000	27	17,969
2007	1096000	36	28,752	1140000	28,5	27,123
2008	1103000	50,7	36,890	1260000	45	24,754

Source : INS et Ministère de l'agriculture

Tableau A3 : Evolution du taux de change \$/TND

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Taux de change	1,1029	1,1374	1,1884	1,3716	1,439	1,4212
Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Taux de change	1,2877	1,2456	1,2981	1,3294	1,2799	1,2309

Source : Banque centrale de Tunisie

Tableau A4: Contribution des différentes variables à la variation de la subvention du blé dur**(En dinars)**

Années	Effet taux de change	Effet Prix à l'importation en dollars	Effet Quantité importée	Effet prix à la production	Effet production locale	Effet prix de cession
1997	-	-	-	-	-	-
1998	1869869,81	-170977,073	7762623,07	0	8600000	19356245
1999	4540588,14	-31617075,5	-10089525,5	0	-51520000	11721750
2000	7109378,28	-4986110,46	-1779451,66	9400000	22832100	0
2001	4015381,96	-11592708,3	-326134,8	0	-61377600	-1423344
2002	-1467484,97	10884780,2	11478407,8	0	141084300	29861016
2003	-18495840,8	24777226,4	-8025382,5	0	-21811200	41849935
2004	-4008426,29	0	6108502,8	0	-11704000	-4341416
2005	9481808,7	-8374019,33	-5877205,63	10300000	-29478800	-1594320
2006	1114076,55	8670658,95	1552823,01	0	21600000	-1067440
2007	-3896877,6	88799665,9	17534947,8	16790000	-56389500	-2630984
2008	-12746291,6	123194983	15324365	61200000	6812400	59795280

Source: nos calculs

Tableau A5: Contribution des différentes variables à la variation de la subvention du blé tendre**(En dinars)**

Années	Effet Prix à l'importation en dollars	Effet Taux de Change	Effet Quantité importée	Effet Prix à la Production	Effet production locale	Effet Prix de cession
1997	-	-	-	-	-	-
1998	-3184581,84	539789,07	-3796,88	0	-645000	-1137150
1999	-1985378,33	623772,738	206382,996	0	-7392000	3089571
2000	251656,772	1734410,64	-682424,011	840000	2382480	266643
2001	1180110,92	756031,192	48803,8992	0	-8399040	-699050
2002	-1066923,53	-211211,293	-28914,671	0	19329660	2532313
2003	3269848,64	-1580162,34	921182,108	102000	-545280	-4587108
2004	4336923,38	-453718,689	-173196,475	-99000	638400	-2059244
2005	-4118656,12	916505,415	-18524,9376	2040000	-8163360	-6173628
2006	3917860,52	441059,255	340709,468	0	4320000	4242630
2007	15108678,9	-943201,71	226992,772	3726000	-6014880	24514412
2008	11415745,5	-1544097,41	67736,7936	8208000	681240	-5297084

Source: nos calculs